Jean François Demore
Confrère de l'Oratoire

Entré : 1783

Né à Toulon (Var), le 28 octobre 1764

Mort à " ", le après 1829

Principal du collège de Toulon
des Académies de Lyon et de Marseille
chevalier de la Légion d'honneur

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Confrère Jean François Demore

M.M. 613, page 221, N. 874 =

Jean François Demore, né à Toulon le 28 octobre 1764
reçu le 14 Novembre 1783
à Pézenas, préfet de pension.

En 1789-1790, il est à Condom rhétoricien et s'en va à Tournon régenter la même classe

M.M. 616. p. 16 N. 163 =

Le confrère Jean François Demore
né à Toulon 23 octobre 1764 (Var)
fils de François Demore, procureur et Elisabeth Rose Armand

humanités à Toulon
entré à Aix le 14 Nov. 1783

entré le 30 octobre
vêtu le 17 Nov. 1783

Maurice Massip: Le collège de Tournon, Paris, Picard, 1890 p. 258
« Il ne fut pas nécessaire de procéder à l'épuration du parti patriote: Hérant, Meuse, Latil, Decujis et Demore
» donnèrent leur démission. Demore entra plus tard dans l'Université.

Dossier Universitaire Arch. Nles F 17 20574 =
ancien principal du collège de Tournon suspendu pour cause de cumul le 1 octobre 1831
Né à Toulon le 28 octobre 1764 (voir son extrait de baptême à la 3e page)
Entré à l'Oratoire le 30 octobre 1783
régent de 4 et 3 à Pézenas
2 et Rhéto à Condom
Rhéto à Tournon jusqu'en oct 1792 (dispersion de l'Oratoire)
et toute l'année 1793 à la demande de la ville
jusqu'en août 1793 époque de la fermeture des collèges anciens
fait partie de l'administration de la marine du 20 mai 1794 au 12 Novembre 1817 à Toulon
où il arrive au grade de commissaire de la marine de 1re classe. Nommé conservateur des monuments des sciences et arts.
nommé le 28 septembre 1817 par la commission de l'Instruction publique à la chaire de rhétorique à Toulon
à la place de M Reynaud appelé à Avignon
nommé le 10 Novembre 1819 principal du collège de Toulon à la place de Decujis appelé à d'autres fonctions

mis à la retraite sur sa demande le 7 avril 1829 après 24 ans 4 mois 19 jours de services, retraite de 1000^f

Il avait su attirer les élèves dont le nombre s'était accru d'une façon considérable

- créer une chaire de philosophie
- créer un beau cabinet de physique
- séparer les classes de 2 et de rhétorique — récompensé de cela par le titre d'officier de l'Inst. publique
- créer une bibliothèque
- faire nommer un aumônier
- réparer avec soin les bâtiments

Marié, père de deux fils. Il eut la douleur de perdre en quelques jours sa femme et ses deux fils âgés de 18 et 22 ans

Il était membre des Académies de Lyon et Marseille

officier de l'Instruction publique

chevalier de la légion d'honneur

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1828, t. II. p. 471

J. Fr. Demore, d'abord oratorien et professeur de rhétorique à l'école royale et militaire de Tournon puis administrateur de la marine, enfin principal du collège de Toulon et officier de l'Université, associé des Académies de Marseille et de Lyon

né à Toulon (Var) le 28 octobre 1764

— Chant de paix, imitation d'un poème latin de Sopransi, Toulon, 1801, in 4

— Tribut de l'amour aux Grâces, Toulon et Paris, 1800, br. in 8.

Nous ne connaissons de M. Demore, imprimés séparément que les 2 opuscules que nous venons de citer; mais de 1781 à 1809, il a fourni à divers recueils un très grand nombre de pièces de vers, tels que le Journal de Marseille en 1781, 1782, 1796 et 1797.

L'Esprit des journaux dans lequel on trouve de lui l'imitation en vers de 991 odes d'Horace;

les Almanachs des Muses de 1797 à 1803

le Courrier des spectacles 1800

la clef du cabinet 1801

les Petites affiches de Lyon 1802

le Bulletin de Lyon 1806 et 1809

le Moniteur 1809-1810

Mais le recueil qui contient le plus grand nombre de poésies de M. Demore, c'est le journal publié successivement sous le titre de Décade, de Revue philosophique et de Mercure de France (30 mars 1799 - 11 Nov 1809)

On y trouve plusieurs poèmes de 150, 200 et 500 vers, entre autres:

les adieux au monde

les Passions

la naissance de ma fille

l'automne en Provence, dont les Journaux du temps ont donné des extraits

un fragment en prose assez long d'un éloge inédit de Thomas, que l'auteur avait eu occasion de connaître et dont il obtint l'amitié et les conseils

On trouve encore dans les Mémoires de l'Acad. de Marseille, 2 pièces postérieures à celles que nous venons de citer

— Une imitation de la 7 ode du 1 livre d'Horace.

— Plainte d'une jeune grecque, imitation d'Euripide.

L'an 1764 le 23 oct a été batisé Jean François Demore né aujourd'hui paroisse Ste Marie à Toulon
fils de François Demore procureur en la sénéchaussée de la ville et Elisabeth Rose Arnaud
Parrain : Jean François Fasson, négociant
Marraine : Elisabeth Christine Lauthier aïeule maternelle

Quérard (suite)

— La dernière pièce qu'il a fait imprimer est une Epitre au duc d'Angoulême après les Cent jours, insérée dans le Mercure de France (juin 1816)

Il a laissé en mss :

— l'Eloge de Thomas
— l'Eloge d'Henri IV
— Voyage en prose et en vers de Toulon aux bords de la Durance
— Plusieurs élégies.

Fiche établie par M- Gilbert Buti et envoyée par F-X. Carlotti le 14/06/16

DEMORE (Jean François)

Né le 23 octobre 1764 et baptisé le même jour sur la paroisse Sainte-Marie à Toulon, il est le fils de maître François, procureur de la sénéchaussée de la ville, et d'Élisabeth Rose Arnaud. La famille était originaire d'Aix-en-Provence et son grand-père était maître-chirurgien à Toulon.

Le 30 octobre 1783, François entre dans la congrégation de l'Oratoire puis, à la Révolution, il devient professeur de rhétorique au collège royal militaire de Tournon en Ardèche le 30 octobre 1789. Le 9 septembre 1790, il est élu par les *Amis de la Constitution* ainsi qu'au *Club patriotique* de Toulon. Versificateur, Demore écrit des poésies de circonstance et, le 14 juillet 1792, il compose l'inscription placée au pied de l'arbre de la Liberté, devant le château de Tournon. Par décret du 18 août de la même année, la congrégation étant dissoute, Demore prête serment à la République tout en conservant sa chaire jusqu'au 10 août 1793, puis revient dans sa famille.

Le 20 janvier 1794, il est admis dans l'administration de la marine, comme garde magasin des hôpitaux et sert en Corse quelques mois comme garde magasin des hôpitaux de Corse et de l'armée d'Italie. Son ascension est rapide. Commissaire extraordinaire le 20 mai 1794, il sera commis principal le 21 novembre suivant. Le 4 juillet 1796, il est nommé conservateur du *Dépôt des monuments des sciences et arts*. C'est ainsi qu'il participe à la constitution du fonds de la bibliothèque du port, initiée par l'intendant Najac, ainsi qu'à celle de l'hôpital maritime. Protégé de Najac, il devient secrétaire du conseil d'administration le 24 février 1797 puis, le 24 avril, administrateur des hôpitaux. Le 9 mai, il compose une chanson en sept couplets pour l'arrivée du général Buonaparte. Survient alors l'application de la loi du 6 juillet 1798 sur les émigrés. Suit une série d'arrestations dont François Demore et le médecin en chef Cyprien Auban font les frais. Enfermés sur dénonciation dans les casemates du fort Lamalgue, les deux amis seront lavés du soupçon d'émigrés, d'égorgeurs ou de chefs chouans, et relâchés quelques jours après.

En 1800, il fait partie des fondateurs de la *Société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon* dont il sera le vice-président lors du renouveau de 1811. L'année suivante, il en sera le président. Nous avons le témoignage de l'inspecteur de la marine Blaise Cavellier, futur président de la *Société d'émulation de Toulon* qui confirme, dans une lettre du 3 août 1811, que Demore avait été professeur d'éloquence à Tournon, disant de lui que « le suffrage libre de ses concitoyens l'appela à y remplir les fonctions d'électeur », et plus loin « les vicissitudes de la Révolution le forcèrent à abandonner la carrière des lettres où ses succès lui avaient mérité d'être agrégé à plusieurs sociétés savantes, pour embrasser l'état pénible d'administrateur ».

En sa séance du 31 juillet 1806, l'Académie de Marseille élit Demore comme membre associé. Au cours de la séance du 7 août, Demore lit une poésie de sa composition.

Demore ayant à plusieurs reprises assumé des missions de confiance sur ordre des ministres de la marine et rempli les fonctions d'inspecteur en l'absence de l'inspecteur en chef, a reçu tout au long de sa carrière des témoignages de satisfaction et, le 9 novembre 1814, il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

En 1815, après Waterloo, il se réfugie à Marseille avec sa famille et son frère Louis Alexandre, commis de la marine de 2e classe. Le maire de Toulon, le baron de Drée, prend sa défense en septembre 1816, dans une lettre confidentielle à la police générale, dans laquelle il décrit Demore comme doux de caractère et d'opinion modérée ; il est membre du bureau d'administration du collège de Toulon et membre du comité gratuit et de charité du canton pour surveiller et encourager l'Instruction publique ; aucune raison donc de l'inquiéter. Commissaire de 1ère classe, il est admis à la retraite par ordonnance du 12 novembre 1817.

Pour améliorer son sort, il sollicite les recommandations de personnalités bien en cour comme l'amiral Burgues de Missiessy, du major général de la marine de Ferrières, grand croix de l'ordre de Saint Louis, du conseiller d'État Dupont, intendant de la marine, et même de sœur de Saint Omer, supérieure des Filles de la Sagesse qui servaient dans les hôpitaux maritimes. Revenant à ses premières amours, il reprend ses fonctions professorales au collège de Toulon dont il devient le supérieur en 1819. Cette année-là, il est à nouveau élu président de la Société qui deviendra *l'Académie du Var* en 1878. S'il apparaît encore sur la liste des membres de 1817, il ne figure plus sur celle de 1826.

D'après son dossier de Légion d'honneur Demore a quitté ce monde à Marseille. Les registres de l'état civil, confirme qu'il est mort à Marseille le 24 juillet 1837, à l'âge de 73 ans.

Service historique de la Défense, Vincennes, dossier marine alpha 664.

Dossier Légion d'honneur (Léonore).